

GROUPE « CONTACTS »

Président : M. Damien CESSÉLIN
Rapporteurs : Mme Audrey NAUTIN
M. Gaël SERANDOUR

SE RENCONTRER POUR MIEUX SE CONNAITRE

« L'image que les jeunes ont de l'armée est souvent celle d'une collectivité renfermée derrière les murs de la caserne. Ce phénomène risque de s'aggraver avec la suspension de l'appel sous les drapeaux et de compromettre le recrutement nécessaire à la réussite de la professionnalisation.

Afin d'améliorer la connaissance mutuelle entre les armées et les jeunes, conduire une analyse de la situation actuelle et proposer les mesures propres à développer les occasions de rencontres. »

Avant-propos

Quoique la fonction « recrutement » et la fonction « communication » soient le plus souvent bien distinctes dans les organigrammes militaires français, à tous les échelons, les deux démarches s'enrichissent mutuellement : le recruteur s'efforce de diffuser une bonne image des armées, tandis que le communicant contribue indirectement à l'effort de sensibilisation aux métiers de la défense.

Les contacts établis par les armées avec la jeunesse, qu'ils soient le fait de recruteurs ou de communicants, doivent donc être pensés et organisés en fonction de deux objectifs : entretenir le lien nation-armée dans toutes ses dimensions et susciter ou encourager des vocations militaires.

Cette problématique est d'autant plus d'actualité en cette période de mutation : en effet, pour compenser la perte d'effectifs consécutive à la suspension de l'appel sous les drapeaux, c'est-à-dire pour rester en état de remplir les missions qui leur sont confiées, les armées ont besoin de recruter ; mais elles ont aussi besoin de véhiculer une bonne image de marque, afin de favoriser leur bonne intégration dans la nation, dans l'immédiat et surtout dans l'avenir.

L'expérience de certains de nos partenaires le montre, une armée de professionnels et de volontaires est soumise aux vicissitudes du marché du travail, et, en période de prospérité économique, par exemple, son potentiel de séduction vis-à-vis de la jeunesse est réduit. Ainsi, aux Etats-Unis, depuis la fin de la guerre du Viêt-nam, le recrutement n'a jamais été aussi difficile qu'aujourd'hui et il faut désormais faire miroiter des primes d'engagement très élevées pour attirer de nouvelles recrues dans certains corps. Quant à la médiocrité du niveau général du grenadier voltigeur britannique moyen, elle a souvent été évoquée.

Par ailleurs, le passage d'un système de conscription à un système de volontariat risque de mettre en cause l'osmose entre la nation et son armée. Comment remplacer ce point de contact symbolique, fort et prolongé qui unissait chaque famille à l'institution militaire ? Comment faire en sorte que les armées, à terme, ne se retrouvent pas coupées, par la force des choses, d'une partie de la population ? Ce problème crucial, bien souvent soulevé par la Commission armées-jeunesse ces dernières années, doit être traité par la mise en œuvre de mesures adéquates.

Par conséquent, pour atténuer les fluctuations quantitatives et qualitatives des engagements et des volontariats – pour que ceux-ci ne constituent pas une simple variable d'ajustement du marché du travail – et pour garantir la pérennité du lien nation-armée, il convient d'ores et déjà d'étoffer et de coordonner les initiatives tendant à mettre les armées en contact avec la jeunesse. En somme, il s'agit de créer un véritable dispositif, impulsé et contrôlé au niveau national, mais largement déconcentré, afin de laisser le champ libre à des initiatives originales, adaptées aux réalités locales.

Méthodologie

Pour être à même d'émettre des propositions fondées sur la réalité, sur ce qui existe et ce qui manque, le groupe « Contacts » a essayé de répondre à deux questions.

- Quelle image les jeunes ont-ils des armées et quelles sont leurs attentes ?
 - Lecture de plusieurs publications, notamment de l'étude intitulée *Les jeunes, l'armée et la nation*, éditée par le Centre d'études en sciences sociales de la défense.
 - Audition de jeunes reflétant autant que possible la diversité de la jeunesse (responsables d'associations militant pour la réinsertion sociale de jeunes victimes de l'exclusion ou pour l'intégration des jeunes de banlieue, dirigeants d'organisations étudiantes, lycéens scolarisés dans des établissements civils ou militaires, membre d'un conseil communal de jeunes).
 - Interventions des représentants des mouvements de jeunesse siégeant à la CAJ.
- Quels contacts les armées ont-elles déjà l'habitude de nouer avec la jeunesse ?
 - Audition d'officiers supérieurs de l'armée de terre, de l'armée de l'air et de la marine nationale, acteurs de terrain en province ou occupant une fonction d'organisation dans une administration centrale.
 - Visite au groupement de gendarmerie départementale des Yvelines (présentation du travail de la BPDJ, la brigade de prévention de la délinquance juvénile ; table ronde avec des personnels travaillant en brigade territoriale ou en poste à cheval).
 - Visite au 1er régiment de tirailleurs, en manœuvre à Mourmelon (trois tables rondes avec des appelés, des engagés et des cadres).
 - Témoignage des représentants permanents des armées à la CAJ.

Précisons enfin que nous avons d'emblée retenu la tranche d'âge 15-25 ans comme cœur de cible de notre étude. En effet, à 15 ans, on peut commencer à songer sérieusement à une orientation, et, deux ans plus tard, on a déjà la possibilité d'intégrer les armées ; *a contrario*, au-delà de 25 ans, on ne peut plus guère envisager un premier contrat – quand bien même l'accès à certains corps est théoriquement possible jusqu'à l'âge de 35 ans.

Constat

Quelle image les jeunes ont-ils des armées et quelles sont leurs attentes ?

Au travers des études sociologiques disponibles et des auditions recueillies par le groupe « Contacts », il apparaît de façon très nette que la défense du pays n'est pas une des préoccupations principales des jeunes. Quel que soit le milieu social dans lequel ils vivent et quel que soit leur degré d'insertion dans la société, la grande majorité des jeunes ont bien à l'esprit que des devoirs leur incombent, en tant que citoyens ou tout simplement en tant qu'individus : travailler, suivre des études ou rechercher un emploi, voter, payer des impôts ; en revanche, de prime abord, ils ne mettent guère en avant la défense du pays.

L'armée est généralement considérée comme un univers rigide, soumis à une discipline forte, voire absurde, conformément au cliché traditionnel. Et puis l'armée est associée automatiquement à la guerre, symbole négatif par excellence. Le racisme, aussi, a été évoqué par deux jeunes auditionnés : ce fléau sévit dans les armées comme dans le reste de la société, et il doit y être combattu, comme partout ailleurs. Pour les jeunes des « quartiers », l'armée est également assimilée aux forces de l'ordre, avec un amalgame entre police nationale et gendarmerie nationale, entretenu par la longévité du dispositif « Vigipirate ».

Mais il n'y a pas pour autant de rupture, loin s'en faut. Ainsi, selon une étude publiée le 23 novembre 1999 dans le quotidien *Le Monde*, 56 % des jeunes font confiance à l'armée ; avec ce taux, la popularité de l'institution militaire se situe en milieu de peloton parmi les autres corps constitués. Cette opinion somme toute positive s'explique d'abord par la bonne image véhiculée par la majorité des anciens appelés, mais pas seulement.

Le facteur déterminant, c'est que les jeunes ont conscience que l'armée peut leur apporter beaucoup, y compris ceux qui, a priori, en sont le plus éloignés : on y touche une solde ; on peut y passer les permis de conduire, y acquérir une formation professionnelle ou une première expérience ; on y vit des aventures collectives, mettant en valeur la virilité, l'effort et la solidarité, notamment dans le cadre des missions de maintien de la paix et de coopération humanitaire ou technique. Les animateurs d'associations formulent la

même analyse, mais ils sont surtout sensibles au fait que les armées ont fait leurs preuves en matière de structuration et de socialisation des jeunes en difficulté.

Derrière le rejet de façade des institutions en général et de l'institution militaire en particulier, on peut voir, en fait, une réaction de défense face à la peur d'être soi-même rejeté. La véritable aspiration de l'immense majorité des jeunes est de s'insérer dans la société, et les armées peuvent y contribuer plus encore qu'elles ne le font aujourd'hui.

Les jeunes que nous avons rencontrés ont exprimé des attentes convergentes : qu'il leur arrive d'être en contact avec des militaires ou pas, tous aimeraient être mieux informés sur la façon dont les militaires exercent leur profession, et surtout par le biais de contacts directs (présentations de matériel, informations sur les carrières, stages, rencontres sportives, etc.). Bon nombre de nos propositions sont inspirées par ce souhait.

Quels contacts les armées ont-elles l'habitude de nouer avec la jeunesse ?

L'armée, bien loin de son image traditionnelle de « collectivité renfermée derrière les murs de la caserne », sait manifestement faire preuve aujourd'hui d'une très large ouverture d'esprit et aller à la rencontre de la jeunesse, y compris à des endroits où on ne l'attend guère : en diffusant des clips publicitaires dans des salles de concerts, en sponsorisant des soirées étudiantes, en publiant des annonces dans la presse, en envoyant des publipostages dans des régions reculées ou en tenant des stands dans les supermarchés, par exemple.

La gendarmerie nationale, forte de ses 4 600 unités territoriales et de ses Centre d'information et de recrutement (CIR), constitue la tête de pont des contacts armées-jeunesse, car elle maille efficacement l'essentiel de l'espace national. Elle est très active dans le domaine de la prévention, en particulier au travers de l'expérience récente et déjà prometteuse des brigades de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ). Celles-ci orientent leur action préventive dans trois directions : comprendre les jeunes pour mieux prévenir la délinquance primaire, grâce à l'ilotage et aux contacts tissés avec les organismes et services en charge de l'enfance ; informer les jeunes, à travers des exposés sur la législation et sur les missions de la gendarmerie ou en participant à des activités sportives et culturelles ; lutter contre la récidive par la médiation et le suivi des mineurs primo-délinquants.

Les autres armées, dans la mesure de leurs moyens, essaient également de rayonner sur toute la France, par l'entremise des centres d'information et de recrutement de l'armée de terre (CIRAT), des bureaux armée de l'air information (BAI) et des bureaux d'information sur les carrières de la marine (BICM), chargés de la coordination des contacts dans leur zone de compétence. Dans l'armée de terre, chaque CIRAT est parrainé par un régiment, et, lors de ses déplacements en milieu scolaire, il est renforcé – quand l'établissement d'enseignement l'autorise – par un ou deux engagés qui peuvent parler de leur métier et de leur expérience personnelle.

Les personnels des bureaux d'information et de recrutement se montrent de plus en plus intéressés par des rencontres en milieu scolaire ou universitaire et l'accueil qui leur y est réservé s'est profondément amélioré : le sentiment de curiosité semble même se transformer en un sentiment de sympathie. Les militaires interviennent dans les centres d'information et d'orientation (CIO) des collèges et lycées, mais aussi dans les classes préparatoires et les établissements d'enseignement supérieur. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette ouverture mutuelle, essentielle pour la cohésion nationale, et logique, puisque l'armée proposera un débouché aux jeunes lorsqu'ils sortiront du système éducatif – finalement, c'est l'un des premiers recruteurs de France.

A destination du public étudiant, les armées participent depuis de nombreuses années aux salons étudiants et aux forums emplois. Dans la même optique, les armées travaillent en partenariat avec les organisations patronales, en particulier la CGPME ; cette relation est essentielle pour faire comprendre aux patrons que les engagés et les volontaires recrutés, une fois leur temps effectué, reviendront sur le marché du travail avec une expérience professionnelle dans un milieu où les maîtres mots sont rigueur, discipline et esprit d'initiative.

Les militaires sont très impliqués dans le domaine du sport : beaucoup de cadres s'investissent dans les associations sportives, même en période de « surchauffe », en tant que dirigeants, entraîneurs ou arbitres ; des installations sportives militaires sont mises à disposition de clubs civils ; les gendarmes encadrent des tournois de sports collectifs ou des activités de plein air pour les jeunes des quartiers difficiles.

D'autre part, les armées organisent des journées portes ouvertes, qui leur donnent l'occasion de présenter des matériels, d'informer les citoyens sur les missions et les emplois de leur armée, et surtout d'établir des

contacts humains. L'armée de l'air se distingue par ses meetings aériens et ses expositions du type « des ailes et des hommes », qui peuvent rassembler jusqu'à plusieurs dizaines de milliers de spectateurs. Quant à la marine nationale, elle est en pointe pour ce qui concerne les stages de découverte de la vie professionnelle et les parrainages d'unités.

Propositions

I. – PRENDRE DES MESURES POUR DESAMORCER LE MOUVEMENT DE PROTESTATION CONTRE L'INCORPORATION DES DERNIERS APPELES DU SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE

Sous le régime du volontariat, les liens qui demeurent entre l'armée et la jeunesse doivent absolument être bien vécus par celle-ci. Or il apparaît que les derniers appelés s'estiment victimes d'une injustice. Ils sont et seront par conséquent enclins à diffuser une mauvaise image de l'armée parmi leurs camarades ; plusieurs réseaux associatifs relaient d'ailleurs leur mécontentement, bénéficiant d'un soutien certain dans l'opinion publique, les grands médias nationaux s'en font l'écho quotidiennement, et quelque 2 000 manifestants ont défilé à Paris le 13 mai. Il reste actuellement 300 000 sursitaires en attente, nés avant le 1^{er} janvier 1979, dont on estime que la moitié pourrait être effectivement appelée.

M. le ministre de la défense a récemment souligné qu'« il ne serait pas raisonnable de [sa] part d'imaginer de priver les armées » de cette ressource. D'ici à 2002, l'incorporation de tout ou partie des sursitaires restera certes légitime pour accompagner la montée en puissance du nouveau format des armées. Néanmoins, la coexistence, dans les mêmes unités, d'appelés de moins en moins nombreux et de volontaires de plus en plus nombreux va rendre criante l'inégalité des conditions matérielles, en particulier pour ce qui concerne la solde. Le Gouvernement semble résolu à prendre en compte ce problème, puisque M. le Premier ministre a déclaré, devant les représentants des conseils de la jeunesse, que « le Gouvernement demandera aux commissions régionales compétentes que les critères d'octroi des reports soient interprétés de la façon la plus favorable et que les situations personnelles difficiles soient examinées avec la plus grande bienveillance ».

Nous insistons néanmoins sur le fait qu'il est essentiel :

- de mener un travail d'explication auprès de la jeunesse ;
- mais aussi, parallèlement, de faire un effort pour réduire sensiblement cette inégalité de traitement et d'étudier les problèmes particuliers, qu'ils soient d'ordre professionnel ou privé, avec indulgence, comme le permet l'article 3 de la loi du 28 octobre 1997 portant réforme du service national.

II – DEFINIR UNE STRATEGIE DE CONTACTS

On peut avoir le sentiment que, compte tenu des réformes lourdes affectant l'appareil de défense nationale, il n'y a pas vraiment de dispositif organisé de soutien aux relations entre les armées et la jeunesse. Il faut donc commencer par examiner ce qui peut être amélioré au sein des armées elles-mêmes et dans leurs relations avec le reste de la nation. Une véritable stratégie doit être définie et mise en œuvre.

II.1. – Mieux coordonner l'action entre armées et au sein de chaque armée

Au niveau interarmées, il ne faudrait pas que l'armée de terre, de prime abord moins attractive, souffre d'une concurrence excessive. Il convient au contraire de coordonner au maximum l'action menée par les trois armées et la gendarmerie en direction de la jeunesse. Par exemple, à l'occasion de forums emploi, il est bon que les armées s'invitent réciproquement, comme cela se fait déjà parfois.

Chaque armée, à son niveau, doit également être en mesure de répondre le plus rapidement et le plus précisément possible aux demandes d'information venant des jeunes, notamment par le canal d'Internet. Cela exige une meilleure coordination interne.

En 1994-95, la Direction de la fonction militaire et des personnels civils (DFP) a mis en place un observatoire local du recrutement dans le Nord-Pas-de-Calais, qui permettait de réunir autour d'une même table les maîtres d'œuvre des systèmes de recrutement des quatre armées. Un tel dispositif pourrait être généralisé dans chaque région, en liaison notamment avec l'ANPE et l'éducation nationale.

II.2. – Encourager l'insertion des unités militaires dans leur environnement immédiat

Les unités sont d'ores et déjà bien insérées dans leur environnement. Sans parler de la gendarmerie, qui maille une grande partie du territoire national, les trois armées, là où elles sont présentes, ont bien pris la mesure de l'intérêt qu'elles ont à entretenir les meilleures relations avec les communes. Pour l'armée de terre, par exemple, cela se concrétise par des liens privilégiés, d'une part, entre le régiment et la ville centre dans laquelle il est en garnison, d'autre part, entre la compagnie et la commune rurale où elle a l'habitude de sortir en manœuvres : mise à disposition d'un terrain par le maire pour un campement, prise d'arme en ville pour une commémoration patriotique, visite de l'unité par des scolaires, etc.

La signature d'« un protocole d'accord partenarial » est de nature à officialiser et à approfondir les relations entre le régiment et sa garnison : la municipalité peut réserver des logements en HLM pour les engagés volontaires, faciliter la communication avec les entreprises locales au profit des candidats à la reconversion ou encore accorder des ristournes sur certains services ; en contrepartie, la ville peut compter sur une logistique et un savoir faire appréciables en cas de catastrophe naturelle ou de tout autre événement exceptionnel, et elle bénéficie du pouvoir d'achat d'une population jeune et dynamique, susceptible de revenir s'installer sur place pour une seconde carrière.

Les liens de ce type doivent être encouragés. En effet, de notre point de vue, ils présentent l'intérêt de faciliter les contacts directs avec les jeunes des collectivités concernées.

II.3. – Développer les parrainages d'unités par des collectivités locales

Il est bien évident que certaines régions continuent et continueront toujours à représenter des gisements de recrutement privilégiés pour les armées – par exemple, la Bretagne pour la marine. Il faut prendre des mesures pour réduire cette fracture spatiale.

L'Association des villes marraines (AVM) s'y emploie. Actuellement, celle-ci fédère déjà 124 communes et 5 conseils généraux, soit 129 collectivités territoriales, chacune d'entre elles parrainant une unité opérationnelle de l'une des trois armées ou de la gendarmerie (dans l'état actuel des choses, la marine est leader en la matière). Ces parrainages sont agréés par le chef d'état major de l'armée concernée ou le directeur de la gendarmerie nationale, au nom du ministre de la défense. L'AVM a précisément adopté la règle suivante : le parrainage est un lien entre une collectivité et une unité qui n'est pas située sur son territoire. Cette démarche mérite d'être soutenue au maximum.

La participation de l'Association des maires de France aux travaux de la CAJ pourrait également être de nature à faciliter le développement de ce type de coopération.

III. – DYNAMISER LA JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE

Le premier bilan d'activité de la J-APD, paru en septembre 1999, fait état d'un taux de satisfaction très élevé parmi les appelés. Ces résultats sont toutefois à prendre avec précaution, eu égard aux remontées du terrain parvenues à la CAJ, directement ou indirectement : nombreux sont ceux qui affirment ne pas avoir retenu grand-chose de la journée et, souvent, ils se disent surtout satisfaits d'en avoir terminé avec leurs obligations militaires. Au surplus, ce constat est valable pour toutes les catégories de jeunes.

Tout le monde est conscient que la durée réduite de la J-APD limite forcément son impact. Mais il n'en demeure pas moins que ce rendez-vous est devenu le seul point de contact physique obligatoire entre les personnels de la défense et les jeunes, le plus souvent sur un site militaire. Le caractère universel de la J-APD prend tout son sens depuis cette année, les filles étant tenues aux mêmes obligations de défense que les garçons. Il convient donc de ne pas manquer ce rendez-vous. Il faut prendre toute la mesure de l'enjeu et améliorer la qualité des contacts établis à l'occasion de la J-APD.

La Commission, cette année, n'avait pas prévu de travailler spécifiquement sur le thème de la J-APD. Néanmoins, au fil des auditions, il est apparu que de nombreux problèmes soulevés en juin 1999 par le groupe « Vécu » n'étaient pas réglés et que certains travers regrettables risquaient de devenir de mauvaises habitudes. Il semble que des modifications soient actuellement à l'étude ; le groupe « Contacts » a cependant jugé utile d'émettre des propositions en la matière.

III.1. – Rendre la journée plus interactive et plus concrète

La J-APD ne semble pas avoir été conçue pour faciliter le dialogue. Comme la commission l'avait déjà vivement recommandé l'an dernier, il est indispensable d'alléger les modules magistraux. En contrepoint, plusieurs améliorations peuvent être envisagées :

- lors de la journée de formation des intervenants, les inciter à témoigner le plus possible de leur vécu ;
- présenter des matériels militaires dans tous les cas où c'est techniquement possible ;
- susciter davantage les réactions des jeunes, notamment par des techniques pédagogiques plus animées ;
- profiter des pauses et du déjeuner pour entamer des discussions avec des groupes et répondre à des questions individuelles.

Il ne s'agit pas de créer une J-APD à géométrie variable suivant les régions et les centres, mais de laisser s'exprimer la compétence des intervenants, dans les limites du programme et dans le respect du message essentiel à faire passer.

III.2. – Insister sur les différentes voies d'accès aux armées

Les intervenants doivent prendre pleinement conscience que la journée est un échec si les jeunes en repartent sans connaître, même sommairement, comme c'est malheureusement souvent le cas, ces différentes voies d'accès (préparations militaires, volontariat, engagement et réserve). Le message doit être asséné à plusieurs reprises, notamment en se servant du support des vidéos diffusées l'après-midi et lors de la remise des brevets, en fin de journée.

III.3. – Assurer le binomage active-réserve partout où c'est possible

On constate que le principe du binomage n'est pas systématiquement respecté, y compris dans des régions où de nombreux réservistes volontaires ne sont pas mis à contribution, comme l'Ile-de-France. La commission, l'an dernier, avait démontré que cette formule ne présente que des avantages : entre autres, elle offre au jeune une illustration concrète de la diversité des armées, qui permettent à toutes sortes de citoyens de servir et d'occuper des responsabilités. Le réserviste ne doit pas hésiter à se présenter comme tel. Au cours de la J-APD comme dans le cadre de ses autres activités, il a le bon profil pour jouer un rôle de médiateur entre société civile et société militaire.

III.4. – Examiner l'opportunité d'un prolongement

Plusieurs membres du groupe se sont exprimés en faveur de la création d'une deuxième journée, pour une ou plusieurs catégories de jeunes. Le groupe « Contacts » n'a pas consacré suffisamment de temps à la question pour prendre position de façon tranchée, mais il n'en demeure pas moins que cette mesure pourrait en effet être utile pour combler deux lacunes de la J-APD :

- en dépit du dispositif d'information individualisée qui a été mis en place pour les jeunes exprimant le souhait de recevoir plus de renseignements sur l'une des quatre armées (environ 20 % des appelés), de l'avis des personnels des bureaux d'information, les résultats enregistrés depuis plus d'un an ne sont pas satisfaisants ;
- la détection et l'orientation des jeunes en grande difficulté (environ 10 % des appelés) s'avèrent très difficiles à mettre en œuvre sur une seule journée, quand les autres administrations de l'Etat n'y sont pas elles-mêmes parvenues en plusieurs années.

Quoi qu'il en soit, pour garantir la réussite d'un éventuel prolongement, il sera indispensable de faciliter l'accès au site et de rembourser au jeune les frais de déplacement.

IV. – ALLER PARTOUT OU SONT LES JEUNES

Les efforts accomplis par les armées sur ce plan doivent être encouragés : il faut qu'elles parviennent à rayonner sur toutes les couches sociales et toutes les régions du pays, sans négliger de concentrer une partie importante de leur action sur le public le plus difficile à atteindre, c'est-à-dire les jeunes en difficulté et/ou habitant dans des zones à faible concentration militaire, les « déserts militaires » – situés à la campagne ou en ville.

IV.1. – Ne pas oublier les jeunes filles

Les jeunes filles ont désormais vocation à occuper tous les emplois dans les armées, mais elles sont encore sous-informées, car elles ne sont soumises aux mêmes sujétions que les garçons que depuis le 8 avril 2000. Les armées devront dorénavant penser systématiquement à ne pas exclure les filles de leur stratégie de contacts et à adapter leur discours à ce nouveau public.

IV.2. Donner la priorité aux contacts dès le collège

Les lycéens que notre groupe a auditionnés ont unanimement regretté ne pas avoir reçu d'informations suffisantes sur les armées lorsqu'ils étaient plus jeunes. D'où l'intérêt de l'enseignement de l'esprit de défense au collège, inscrit dans le parcours citoyen, qui présente l'avantage de couvrir la quasi-totalité des jeunes d'une classe d'âge. L'expérience montre que la participation de militaires, d'active ou de réserve, apporte une dimension plus concrète au programme. S'il nous semble que, d'une manière générale, ils bénéficient souvent d'un bon accueil, il est regrettable que, dans certains établissements, leur présence pose encore des difficultés.

Nous préconisons que les contacts entre les armées et l'éducation nationale soient placés sous la responsabilité des trinômes académiques, afin que la question soit appréhendée dans sa globalité, sous l'angle esprit de défense, et pas seulement sous l'angle carrière. Mais ces contacts ne pourront être optimaux qu'après la signature d'un nouveau protocole entre éducation nationale et défense.

IV.3. – Multiplier les rencontres sportives

Tous les membres du groupe « Contacts » et les intervenants extérieurs sont tombés d'accord sur la nécessité de s'appuyer plus encore sur le vecteur du sport. Un animateur d'association de banlieue a suggéré que les armées participent à l'organisation d'« olympiades des quartiers ». Nous estimons également que la Fédération des clubs sportifs et artistiques de la défense (FCSAD) doit s'ouvrir plus encore sur le monde civil : en signant davantage de conventions à objet sportif avec des clubs civils ; en admettant une proportion plus élevée de civils parmi ses membres.

IV.4. – Inciter les conseils communaux de jeunes à réfléchir aux questions de défense

De plus en plus de municipalités créent leur conseil communal de jeunes et d'enfants. A côté de l'éducation nationale, ces instances constituent un terrain de choix pour faire passer des informations dans la jeunesse, car les jeunes qui y siègent, qu'ils aient été élus par leurs camarades ou désignés, manifestent, par leur volontariat, un intérêt naissant pour la citoyenneté. Dès lors, il serait très profitable que ces conseils, au moins une fois par an, traitent d'un sujet relatif à la défense, choisi au niveau national ou laissé à l'initiative des animateurs locaux. A cette occasion, un militaire en tenue, d'active ou de réserve, pourrait être invité à venir alimenter la discussion. La CAJ, qui est d'ores et déjà entrée en contact avec l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ), pourrait être associée à cette entreprise.

IV.5. – Sensibiliser les étudiants en médecine au volontariat

Les étudiants en médecine, dans leur université, ne reçoivent manifestement aucune information sur le volontariat. C'est d'autant plus regrettable que le travail accompli par le service de santé, en particulier au sein des forces projetées en opérations extérieures, donne une image éminemment positive des armées. Il faudra bien remplacer une partie des aspirants médecins qui étaient employés sous le régime de l'armée mixte. Nul doute que bien des jeunes médecins seront intéressés par un volontariat, mais encore faudra-t-il qu'ils aient été informés correctement.

IV.6. – S'appuyer sur les leaders d'opinion

Le SIRPA-terre, chaque année, propose cinq ou six visites d'information sur des sites militaires à des représentants de l'éducation nationale, de la magistrature ou d'une profession du secteur privé comme les chauffeurs routiers. Nous estimons que les jeunes leaders d'opinion, dirigeants ou animateurs d'associations représentatives, devraient être invités à des actions de ce type, comme d'ailleurs aux inaugurations de matériels et cérémonies patriotiques, à l'instar de ce qui était le cas il y a quelques années.

V. – METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF NATIONAL DIVERSIFIÉ DE « STAGES ARMÉES-JEUNESSE »

Aujourd'hui, la plupart des employeurs privilégient l'embauche de jeunes pouvant faire état de l'accomplissement de plusieurs stages au cours de leurs études. En effet, ces jeunes se sont déjà frottés à la réalité du monde du travail. Plus ces stages sont divers, plus ils sont susceptibles d'avoir élargi le champ de connaissances et l'ouverture d'esprit du jeune, plus ils sont valorisables sur le marché du travail. C'est une réalité pour tous les types d'emplois. Et les jeunes sont d'autant plus demandeurs que, de plus en plus, les stages sont obligatoires dans les cursus d'études.

Pour les armées, ce phénomène est intéressant, car les stages répondent à un double besoin : être connues et reconnues par la jeunesse en vue de garantir leur recrutement, d'une part, et d'améliorer leur image, d'autre part. En outre, sans concurrencer les postes permanents, ils permettent de faire bénéficier les armées d'un apport ponctuel mais renouvelé de compétences diverses.

Bien entendu, ces stages doivent être pensés de façon à ne pas entraîner une surcharge de travail inutile pour les armées. Il s'agit au contraire de soutenir leur action. Pour que le système fonctionne dans la durée, le jeune comme l'institution doivent être gagnants. Les expériences déjà conduites montrent que c'est tout à fait possible ; plusieurs officiers supérieurs entendus par notre groupe en ont témoigné et se sont déclarés favorables à un développement sous tous azimuts des stages.

La réflexion du groupe « Contacts » a surtout porté sur deux types de stages : les stages étudiants et les stages scolaires d'initiation à la vie professionnelle. Ceux-ci nous semblent complémentaires avec les préparations militaires et les volontariats, qui ne répondent qu'à une partie de la demande.

V.1. – Développer largement le dispositif limité aujourd'hui aux stages DGA

Chaque année, la Direction générale de l'armement accueille quelque 150 stagiaires, de niveau bac à bac + 5. Il s'agit de stages de un à six mois, de nature administrative ou scientifique – pour la plupart destinés à des ingénieurs en mécanique ou en informatique. C'est la CAJ qui, à côté de sa fonction traditionnelle de réflexion et de concertation, est chargée de mettre en relation les jeunes intéressés et la DGA. Le but est de trouver, dans la mesure du possible, des étudiants n'ayant pas, initialement, de contacts particuliers avec l'industrie de l'armement. Lors de la campagne 1999, la CAJ a reçu 1 784 candidatures pour 243 offres de stage et 150 crédits budgétaires ouverts – il y a plus d'offres que de crédits budgétaires, afin de créer une émulation entre centres de la DGA. Près de la moitié des étudiants retenus sont des jeunes filles. Notons que les stagiaires sont employés sous contrat de travail de courte durée.

Cette expérience, qui a fait ses preuves, est riche d'enseignements. Elle demande à être développée et élargie à d'autres types de stages, y compris pour les étudiants en CAP ou BEP, et dans d'autres types d'organismes, comme les états majors et les régiments – au cœur même des armées. Mais, si tel était le cas, pour faire face à l'augmentation de la charge de travail, il faudrait créer un organisme *ad hoc* ou, pourquoi pas, étoffer l'équipe restreinte de la CAJ qui s'y consacre actuellement.

V.2. – Déterminer la durée des stages étudiants

Les représentants des administrations militaires ont souligné que la durée de ces stages devait le plus souvent être de trois mois au minimum, afin que le jeune dispose de suffisamment de temps pour s'intégrer dans son cadre de travail et devenir opérationnel.

On peut imaginer deux types de stages :

- premièrement, des stages de trois mois ou plus, intégrés dans un programme d'études annuel, sous statut de convention de stage ;
- deuxièmement, des stages de douze mois ou plus, fractionnés par périodes de trois à six mois, qui permettraient au jeune de poursuivre ses études tout en souscrivant un volontariat.

V.3. – Réfléchir à la bonne rémunération des stages étudiants

Pour ce qui concerne la rémunération, plusieurs membres du groupe « Contacts », en particulier parmi les représentants des étudiants, se sont montrés farouchement attachés à un principe : le niveau de rémunération doit

être raisonnable, car il faut prendre en compte les qualifications souvent élevées des stagiaires et les encourager à s'investir au maximum. Si la piste des volontariats fractionnés se concrétise, la rémunération de base sera, dans ces cas-là, de 4 200 francs, comme pour tout volontaire.

V.4. – Proposer des stages de découverte de la vie professionnelle dans tous les collèges de France

Dans le cadre des stages de découverte de la vie professionnelle, destinés aux collégiens de quatrième et de troisième, la marine nationale, dans le Var, organise des stages d'une semaine, répartis sur toute l'année scolaire. Les stages se déroulent sur la base aéronautique navale, dans la caserne des marins-pompiers ou à bord des bâtiments à quai. Une convention a été signée avec une association travaillant en partenariat avec le rectorat de Nice. Depuis l'année scolaire 1983-84, 4 000 élèves ont été accueillis. Les élèves ne sont pas là pour travailler, mais pour voir, pour apprendre, accompagnés par un matelot. A l'issue du stage, l'élève rédige un compte rendu.

Ces stages présentent bien des qualités : il y a de nombreux candidats ; leur coût est faible, si ce n'est en moyens humains ; globalement, en dépit de la charge supplémentaire, les personnels sont avant tout fiers d'expliquer leur travail et, de l'avis des cadres interrogés, cela n'entraîne pas de problème d'organisation majeurs.

Parfaitement rodés par la marine nationale dans le Var, existant de façon plus ponctuelle dans les autres armées, ils devraient être proposés dans les mêmes conditions à tous les collégiens de France. Le problème principal consisterait à assurer l'hébergement des élèves venant de régions éloignées, car les unités ne peuvent pas s'en charger, pour des raisons évidentes d'organisation et de responsabilité juridique.

V.5. – Offrir à des jeunes en difficulté la possibilité d'effectuer un stage d'insertion

Au travers des auditions recueillies par le groupe et de l'expérience menée à l'initiative de la CAJ au Centre national d'aguerrissement en montagne (CNAM) de Briançon, il apparaît que les animateurs et les militants associatifs des quartiers difficiles verraient d'un bon œil l'organisation de stages d'insertion, pour des petits groupes de jeunes en manque de repères. Nous nous associons aux recommandations formulées en la matière par le groupe « Citoyenneté ».

V.6. – Fixer un statut protecteur et reconnu

Les stages ne doivent pas se substituer à des emplois statutaires à caractère permanent. Dans tous les cas, il est essentiel que le jeune comme l'organisme d'emploi ou d'accueil soient couverts par un statut juridique clair, reconnu par l'institution militaire, les établissements d'enseignement et les organisations étudiantes, apportant des garanties tant en matière d'accompagnement pédagogique et/ou professionnel que de protection en cas d'accident.

V.7. – Créer un catalogue des stages

A la lumière des expériences qui ont déjà été menées en la matière, il semble que les enseignants – dans l'enseignement secondaire comme dans l'enseignement supérieur – aient assez rarement le réflexe d'orienter leurs élèves vers les armées lorsque ceux-ci recherchent un stage. En clair, cela signifie qu'aujourd'hui, si un jeune n'a pas d'accointances familiales ou géographiques forte avec les armées, il a peu de chance d'y suivre un stage.

Pour qu'une politique de stages en milieu militaire porte ses fruits, en termes de propagation de l'esprit de défense, il est essentiel de mettre en place un outil adapté. A cet effet, nous proposons la création d'un catalogue interarmées des stages, déconcentré à l'échelle de la région terre, par exemple, qui serait diffusé dans tous les établissements d'enseignement secondaire et supérieur et sur Internet – les stages DGA actuels sont d'ores et déjà consultables sur le site de *L'Etudiant*. Toutes les offres émanant d'organismes militaires y seraient répertoriées.

Le groupe « Contacts » remercie pour leur témoignage :

M. Lionel Chouraqui, délégué de classe au lycée Condorcet
M. François-Xavier Cugnetti, représentant de Promotion et défense des étudiants
M. l'ASP Dupras, responsable des stages à la CAJ
Melle Florence Duburg, élève au lycée militaire de Saint-Cyr-l'Ecole

M. François Guilibert, administrateur de l'Association nationale des étudiants en médecine de France
M. le LCL Hanocq, officier supérieur adjoint de la base aérienne de Creil
M. Thomas Kieusseian, membre du conseil communal de jeunes d'Issy-les-Moulineaux
M. le CFR Laffont de Colonges, de l'état-major de la région maritime Méditerranée
M. Stéphane Méterfi, président de Débarquement jeunes
M. Hervé Paturel, représentant du Conseil national des étudiants de France
M. le LCL Pernod, du bureau recrutement de la direction du personnel militaire de l'armée de terre
M. Bruno Rakedjian, représentant d'ATD-quart monde
M. Cyril Tisserand, animateur de rue de l'association Valdocco